

# L'ABELLE

NOUVELLE-ORLEANS  
Jeudi, 7 Février 1828.

Le Concert de Mardi, a été brillant; on devait s'y attendre, d'après le désir qu'on éprouvait d'entendre Mlle. Constance Labat; mais la réunion a été véritablement remarquable par l'affluence et la toilette des dames qui la composaient.

On a regretté qu'une ouverture, déjà très connue, ait remplacé celle de Haydn, de Rossini. Et qu'un air d'Yvanhoé ait pris la place de celui de Julietta qu'on avait annoncé. Mais, dès qu'a paru Mlle. Labat, on a tout oublié pour ne s'occuper que d'elle. Ceux qui avaient eu l'avantage d'entendre, trouvaient un plaisir extrême à contempler son talent, actuel, avec celui qui les avait, autrefois, charmés. Sa voix toujours fraîche, et sonore, s'est embellie de tout ce que l'art peut ajouter aux dons de la nature. Aussi flexible que mélodieuse, elle semble se jouer de la difficulté; et touchante et noble dans l'air subtil du siège de Corinthe, elle a offert, dans les variations de Rode, toute la légèreté, toute la suavité de sous de Finarment le mieux exercé; et l'on ne peut qu'admirer la méthode de la fois ferme et gracieuse. Le goût le plus épuré a présidé à tous les agréments, à toutes les broderies de la mode sensible de l'éclair, à la suite, le talent de la composition, et celui de l'exécution. En effet, quel de plus varié, de plus brillant que les sons modulés par Mlle. Constance? Mais, laissons ceux qui ont l'entente parfaite de l'art, exprimer tout le mérite de ces gamelles chromatiques où les demi-tons se succèdent avec tant de rapidité, que de rapidité ne dans les accords, quant à nous, que des sensations agréables que nous a fait éprouver son chant qui a mérité les applaudissements de Paris et de la cour, et dont la talent a reçu les éloges mérités des premiers compositeurs.

Quelle qu'ait été l'attention que nous avons apportée à ne rien laisser échapper de sa beauté, que nous offrait le chant de Mlle. Labat, nous n'en avons pas moins apprécié le rare talent et la brillante exécution de Mlle. sa sœur sur le piano; elle a tiré de l'excellent instrument qui resonait sous sa touche savante, tout le parti qu'il est possible d'en attendre, et le public ne pourrait rencontrer une plus favorable circonstance pour apprécier le mérite de ce nouveau genre de piano.

La flûte de M. Jandot a excité de vifs applaudissements, et cet instrument acquiert sous ses doigts une justesse et une netteté de sons qu'on lui refuse. Cependant, les difficultés presque incroyables, dont cet artiste semble se jouer, ont par fois le désavantage de rendre à la flûte de M. Jandot quelques uns de ces tons qu'on lui reproche dans d'autres mains moins habiles.

Quant à M. Hertz, malgré le désavantage des influences atmosphériques, il a tiré de son violon des sons d'une pureté admirable. Chez lui, la grâce cache la difficulté, et tout semble facile de ce qui sort de sa touche à la fois molle et savante. Avec quel charme on entend ces tons qui portent à l'âme avec quelle ivresse on passe à son gré, du tendre au léger; il est des personnes pour qui la broderie, les démarchés continus, sont tout le talent. Mais pour ceux qui ont le sentiment de l'art musical, le passage inaperçu d'une difficulté rapide, à des sons doux, semble de beaucoup préférable. Du reste, ici, comme partout ailleurs, il y a un bon nombre d'oreilles Bébourentes! et ce n'est pas sans une impression très fâcheuse, que nous entendons, autour de nous, le bourdonnement continu de gens qui ne viennent au concert que pour voir, et non pour entendre. Par malheur, ces gens là n'ont pas vu l'Italie; car ils y auraient appris à ne pas troubler le seul plaisir que l'on cherche à ce concert, celui d'entendre et d'admirer.

Les journaux du ministère continuent de garder le silence sur l'effet qu'a produit à Constantinople la nouvelle de l'affaire de Navarin. On continue cependant d'affirmer que le gouvernement a reçu des dépêches annonçant qu'un premier avis reçu des républicains de cette affaire, les ambassadeurs des trois puissances s'étaient embarqués, et que la Porte avait mis l'embargo sur tous les bâtiments étrangers ainsi que tous les propriétés des Français. On ajoute qu'immédiatement après l'arrivée des nouvelles de Constantinople, M. de Villele a fait appeler M. de Rothschild.

Une lettre d'un négociant d'Avignon, datée du 3 de ce mois, rapporte que M. l'abbé Guyon a été l'audace de désigner à la haine de son auditoire un jeune homme qui assistait la tête couverte à la prédication en plein air du terrible abbé. Cette prédication se faisait sur le cimetiéris de St. Lazare par un fens glacial. Voici l'apostrophe charitable du missionnaire :  
« Venez, il est fouler impudiquement la terre sacrée? Est-ce un juif? Est-ce un protestant? Non, c'est un impie qui vient braver la religion. A cette apostrophe le malheureux jeune homme chercha à s'échapper, mais la populace fanatisée se porta sur lui pour l'éventrer, ce qui allait arriver, si un officier à la tête de sa compagnie ne l'avait mis à couvert derrière les baïonnettes. Le missionnaire vient le récla-

mer, promettant de le protéger, et l'entraînant par le bras au milieu de la foule jusqu'à l'église des Carmes, veut lui faire abjurer ses principes philosophiques et le forcer à devenir bon catholique. Le jeune homme, irrité de tant de violence, refusa d'obtempérer aux demandes du hardi convertisseur. Le peuple, témoin de la scène, se jette de nouveau sur le pauvre qui enfin parvient à s'échapper dans la sacristie. Electeurs royalistes et constitutionnels, votez-vous pour un ministère qui tolère et encourage de tels excès?

Extrait du Journal de Commerce, de Paris.  
La lettre suivante qui nous est adressée du Havre, nous signale un abus grave et qui paraît souvent se renouveler, dans la visite des navires. Nous publions avec plaisir la réclamation à laquelle le fait dont il s'agit donne lieu; et nous croyons savoir que déjà les inconvénients qui résultent pour notre marine marchande de l'ordre de choses actuel, ont excité l'attention du gouvernement lors de la dernière enquête sur les causes de la cherté de notre navigation, et que l'administration s'occupe des moyens d'y remédier.

HAVRE, le 2 Novembre 1827.  
Le capitaine du navire le Fulgor, destiné pour Lima, demanda quelques jours avant son départ la commission chargée de vérifier s'il était muni de tous les objets nécessaires pour le voyage qu'il allait entreprendre.

Les capitaines experts, après examen fait, déclarèrent qu'ils ne pouvaient lui délivrer un certificat de visite qu'autant que le capitaine consentirait à prendre en plus de ce qu'il avait à bord, une misaine, une grande voile, un hunier, un perroquet de fouge, de la toile en pièce, du cordage &c. &c. Celui-ci leur fit observer que lors de son premier voyage il avait été expédié de Toulon avec le même inventaire qu'il leur représentait qu'il ne se soumettrait à ce qu'ils exigeaient qu'autant qu'il y serait forcé par les règlements. Sur le refus du certificat de visite, sans lequel il est impossible d'être expédié, le capitaine présenta au tribunal une requête par laquelle il se plaignait de vouloir bien nommer une commission d'office pour vérifier si le navire le Fulgor n'était réellement pas muni de tout ce qui était nécessaire à son voyage.

Une nouvelle commission, composée de trois capitaines de commerce, reconnut, à donc été nommée et a été rendue à bord du navire, où elle a été minutieusement examinée tous les objets de réchange, après quoi elle a unanimement déclaré que le navire était pourvu de tout ce qui lui était nécessaire pour entreprendre son voyage avec sécurité, et d'après l'autorisation du tribunal, elle a délégué au capitaine un certificat de visite avec lequel le navire a été expédié.

Cette affaire a suivi l'usage occupé les esprits pendant quelques jours: aujourd'hui tout paraît devoir rentrer sous le joug de l'ancienne routine, ce motif m'engage à vous adresser, Monsieur, l'exposé des faits qui précèdent, persuadé qu'il n'y a que la publicité qui puisse nous faire arriver à une amélioration, sans laquelle il nous sera toujours impossible de rivaliser avec les Anglais et les Américains, affranchis de l'obligation de faire de leurs navires des magasins d'approvisionnement. Agrées, &c. &c.  
Un abonné, négociant-armateur.

### FEUILLETON.

#### APPARTEMENT A LOUER.

Un déménagement est, pour beaucoup de personnes, un malheur réel; à mon avis, c'est au contraire une sorte de délassement. J'ai un appartement à louer, situation, l'immobilier, l'air pur et m'ennuie. Aussi dès que je reconnais la plus petite inconvénience à l'appartement que j'occupe, m'empresse-je de déménager. Ma femme se prête de bonne grâce à ces fréquentes mutations; il y a longtemps qu'elle y est habituée à l'inconstance de mes goûts, de mes affections, et je soupçonne même que l'exemple n'est pas entièrement perdu pour elle.

Hier, la tête haute, le nez au vent, je suivais l'élegante rue de la Paix, où mon inconstance brutalement s'établir temporairement; j'étudiais, autant que me le permettait le style des portiers, les écriteaux qui se balançaient au-dessus des portes cochères. Enfin, je m'arrête, j'entre, je m'adresse au concierge, qui, pour toute réponse, m'indique le second étage et me dit de sonner.

En effet, parvenu à la porte indiquée, je sonne et j'entends distinctement qu'on onie en toute hâte un couvert. Je sonne plus fort; une bonne vient ouvrir et me laisse entrer, tant elle était éma, sans me demander ce que je désirais. Prévoyant bien que cette fille ne pouvait être qu'un auxiliaire, j'articulai le sujet de ma visite, et, après m'être informé de la disposition du local, je demandai s'il n'y avait pas plusieurs isaires. Non, répondit la camériste, et c'est pour cela que nous quittons cet appartement, qui, d'ailleurs, est fort incommode.  
Il est clair qu'on espérait me faire renouer à mon investigation; la pauvre fille ne me connaissait pas; elle venait de stimuler ma curiosité.  
Sans plus de préambule, je visitai d'abord quatre pièces; on hésitait à m'ouvrir la cinquième; j'y pénétrai presque de vive force. Je fus assez heureux pour y rencontrer la maîtresse du logis, jeune et jolie personne, vêtue d'un négligé plus coquet que la plus grande toilette; je lui fis mes excuses, qu'elle reçut d'un ton à me prouver qu'elle me gardait rancune. Alors s'établit entre nous le dialogue suivant:  
LA DAME.—Monsieur a vu l'appartement; mais je crois devoir l'avertir, qu'entre autres inconvénients, toutes les chemées fument, et qu'il faudrait une forêt de bois pour y tenir l'hiver.

Moi.—Madame, il est facile de remédier à ces inconvénients.  
Tout en parlant, je me rappelais le li-bellé de l'écrétaire; il me restait une sixième-pièce à voir. Je la cherchais du mail quand j'aperçus une porte; l'ouvris sans balancer.

LA DAME.—Monsieur, que faites-vous?... mon cabinet de toilette... j'espérais au moins...  
C'était plus temps; mon oeil scrutateur avait déjà découvert l'objet qui, depuis mon arrivée, avait fait de pièce en pièce, sa retraite jusque-là.

Moi.—Pardonnez-moi, mille fois pardonnez-moi; j'ignorais qu'il y eût queun...  
LA DAME.—Comment quelqu'un!... il y a quelqu'un chez moi sans que je le sache!... (A sa bonne.) Répondez, Justine, répondez doucement, mademoiselle...  
Justine (ouvrant la porte du cabinet et assez haut pour être entendue).—Oui, madame, j'avais voulu vous ménager cette surprise; monsieur votre frère, qui ne manque jamais de venir vous souhaiter votre fête, est là; il attendait le moment de vous être présenté. (Au frère.) Allons, monsieur, maintenant que, grâce à cet étranger, le mystère est connu, il n'y a plus de raison pour vous cacher, venez embrasser madame votre sœur.

LE FRERE (embrassant sa sœur).—Oui, ma chère Hortense (Hortense était son nom et nous étions à la sainte Christophe), je me rends à mon devoir, et vous prie d'accepter ce petit cadeau. (Il lui remet un écrin.)  
LA DAME.—Comment, Gustave, encore des folies!... Mais vois donc, Justine, des diamans!  
Effectivement, elle sortit de l'écrin des bracelets, un peigne, un collier... mais les boucles d'oreilles manquaient; je ne cherchai pas long-temps; les oreilles de la dame en étaient ornées, sans doute par anticipation.

Moi.—Madame, je vous renouvelle mes excuses et vous remercie des informations. Au moment où je songeais à me retirer, Justine, qui allait me reconduire, attirée par le bruit de la sonnette, me quitta pour aller ouvrir; bientôt parut un grand monsieur, qu'à son air sans façon, je jugeai devoir être un mari, ou quelque chose de semblable.

LE MONSIEUR (venant à moi).—Monsieur, qu'y a-t-il pour votre service?  
Moi.—Je suis venu voir l'appartement. Justine (m'adressant la parole).—Voilà, monsieur (remarquez le pluriel) tout ce que compose le local. Si vous désirez parler au propriétaire, c'est l'heure de le trouver.

LE FRERE (me prenant le bras).—Allons, mon ami, il faut te décider et ne pas abuser plus long-temps de la complaisance de madame... Mais je crois avoir laissé mon chapeau dans la pièce voisine. (Justine le lui remet.) Descendons chez le propriétaire.

Je suis en silence mon nouvel ami, en admirant la destinée qui me faisait jouer un rôle que je me dispensais de qualifier. A la porte cochère, l'inconnu, qui du reste, me paraissait un fort honnête garçon, me serra la main avec affection. —Si je pouvais un jour vous rendre la pareille, me dit-il, je serais, monsieur, tout à votre service. Je n'osai pas le remercier négativement, et vous le concevez sans peine, lecteur, en vous appelant combien je suis enclui aux mutations.

La Réunion, Journal de Paris.

On a réuni dans une seule brochure, qui a paru il y a peu de jours, les trois procès de l'abbé Contrafatto (prêtre Italien), Sioffrid (curé de Benfeld), et Molitor (prêtre allemand), tous trois, comme on sait, traduits dans la même année et dans le même pays, devant des cours d'assises pour attentats à la pudeur avec violence. Les débats de l'affaire Contrafatto, et surtout son interrogatoire, qui est reproduit avec une vérité parfaite, sont remplis de particularités les plus curieuses et les plus intéressantes. L'hypocrisie de ce misérable et ses calomnies atroces contre la famille de sa victime, contre la victime elle-même, révoltent l'âme et la ferment à toute pitié.

Le 28 octobre, le tribunal suprême de Schaefhouse a condamné Jean-Ulrich Rich, convaincu d'avoir falsifié du vin nouveau avec de l'eau, à l'exposition au carcan avec une inscription indiquant la nature de son délit, 2° à être conduit par les principales rues de la ville; 3° à une année de détention et de travaux publics. Le vin falsifié a été confisqué au profit de l'hospice de la ville, contre les frais de la procédure, que le délinquant est hors d'état de payer.

### THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi 7 Fév. la 1ère représentation de la reprise de CENDRILLON.  
Opéra féerie en 3 actes, paroles d'Etilenne, musique de Nicolo, orné de tout son spectacle; suivi d'une représentation des FRERES DE LAIT.  
Vaudeville en un acte, de Duvert et Nicolo.  
Incessamment.—La première représentation du CHARLATANISME, vaudeville nouveau en un acte, et LA VESTALE, grand opéra en 3 actes, paroles de Jouy, musique de Spontini.

Treasorerie de l'Etat de la Louisiane.  
NOUVEAU-ORLEANS, 7 Fév. 1828.  
CE BUREAU est transporté dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, rue Condé. L'entrée est vis-à-vis la demeure de J. Le Garpentier. Ce bureau sera ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après-midi.  
F. GARDERE,  
Treasorer de l'Etat.

A VIS.—LE BUREAU du Trésorier de la Pa-roisse d'Orléans, est maintenant dans la maison ci-devant occupée par les Dames Ursulines, dans le même appartement où se trouve celui du Trésorier de l'Etat.  
A. CRUZAT,  
Trésorier de la Paroisse.  
7 Fév.



### Nouvelles Marchandes.

Arrivées.  
Brick Omer, Stidly, Providence, Bannet Paxton, et Co.  
Goel. Return, Williams, Tampico, J. B. Passément.  
Brick Milton, Fisher, en 13 jours de New-York à la balize, à Lincoln et Green, un chargement à divers escomptes.  
Bateau à vapeur Daniel Boone, Landolo de Louisville, avec 30 fréquins grasse à G Byrne; 40 do à Lockhart et acrot; 20 do 11 et tabac à M. F. Mather; 30 do do 3 cigares à J. Stevens; 125 fréquins grasse à C Adams; 84 fréquins graine de chanvre à J. A. Merle et Co; 2 es confitures à D. Heinsohn; 320 bla pore à J. Hédle; 104 do do 17 do whiskey 234 fréquins grasse 9 bla pore à B. Paxton; 30 bla tabac 94 fréquins grasse 30 rouleaux corde à Fustier et Hutton; 11 bla tabac à Dick; Booker et Co; 3 do 48 bla whiskey 2 bla poir à Wallace et Popo; 9 bla et 15 saca pacanes à N Cox; 34 fréquins grasse à C D Jourdan; 12 bla bout à F. H. Emerson; 27 bla cotton à Lane Lowell et Co; 8 chevaux à D Heimolm; 18 passagers.  
Bateau à vapeur Atakapas, Curry, de St. Martinville, avec 70 peaux à F. Avegno; 126 do 63 bla sucre 13 bla do aux propriétaires à bord; 20 bla sucre à Reynolds, Byrne et Co; 27 do à N. Cox; 2 bla do à T. Curby; 27 bla cotton à Planché et Courcelle; 4 do à Deblanc et Lavillecouvre; 22 à Maurin et O'Dunig; 25 Currell, Leassier et Co; 4 à Peters et Millard; 13 à A. Fisk et Co; 6 bla 2 malles à A. Porter; 3 bla sucre à D. Labare, 7 bla-bla cotton à ordre.  
Un chalon de Washington County, Ky. avec 200 bla whiskey au propriétaire à bord.  
Entrées.  
Brick Mechanic, Wilson, de Boston, avec un chargement assorti à W. Nott et Co; W. Frost Jr; Curral Leassier et Co.  
Goel. Correo, Tucker, Tampico, avec \$25,000 divers consignataires, 95 colins mds et du bois de teinture à Gordon, Postall et Co. 500 peaux 4 sacs jalap 16 balles salsepareille à F. Frey et Co. 40 passagers.  
Goel. Frances, Ellison, Tabasco, avec des peaux et du balis de campagne au capitaine.  
Arrivées au Bassin.  
Goel. Greek, Clon, de Springfield, avec 8 bla cotton et du bois à W. Gouldsbury.  
Goel. Ths. Shields, Crickey, Covington, avec 45 bla cotton Reynolds, Byrne et Co. et du bois à ordre.  
Goel. Thora, G. Bayly, de Pensacole, avec des briques à ordre.

QU'ON SE SOUVIENNE  
LE SAMEDI prochain il offrira une occasion à chacun, d'avancer la prospérité de ces Institutions tellement utiles, à la Louisiane; et qu'en même temps on peut se rendre possesseur d'un de ces superbes Lots:  
\$7,000, 3,550, 2,500, 2,000, 1,500, 1,000, 1,000, 1,000, 1,000.  
DANS LA  
**LOTÉRIE**  
Des Ecoles Publiques,  
QUATRIÈME CLASSE.  
En s'adressant au BUREAU DE  
**MALCOLM**  
No. 86. rue de Chartres, à l'Enseigne de la Roue de Fortune, ou à celui No. 132, rue de Chartres, en face de la Bourse.  
6 février  
Prix des billets, 5 piastres, moitié 2 50, quarts 1 25. Les paquets de 10 billets, 50 piastres, qui en garantit 25.

**LOTÉRIE**  
De l'Eglise Catholique  
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.  
TROISIÈME CLASSE.  
AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE,  
Au profit de l'Eglise Catholique de St. Martinville.  
Le Tirage aura positivement lieu Samedi 16 de Février.

PROSPECTUS.

1 prix de	\$ 6,000	est	\$ 6,000
1 "	4,000	"	4,000
1 "	3,000	"	3,000
1 "	2,500	"	2,500
1 "	2,180	"	2,180
1 "	2,000	"	2,000
6 "	500	"	3,000
12 "	300	"	3,600
156 "	60	"	9,360
780 "	8	"	6,250
7,800 "	4	"	31,200

8,760 prix 24,360 Billets \$ 73,080  
Paquets de 10, 40 piastres; garantissent 16 piastres; Certificats de 26 piastres 40  
—Coupons en proportion; Billets entiers, 4 piastres; Moitiés 2 piastres; Quarts 1 piastre.

S'adresser à l'Heureux Bureau de  
**MALCOLM**  
Enseigne de la Roue de Fortune,  
No. 86 rue de Chartres, ou 132 en face de la Bourse Hewlett.

Reçu par les derniers arrivages et à vendre chez M. Fouché Caugot, rue Royale No. 147.  
Rubans satins à dents de soie  
Galons de soie de Paris  
Mouchoirs gros de Naples  
Cotepailly et des Indes  
Bas de coton pour homme et femme  
Soie à coudre  
Ces marchandises sont bien assorties pour le Mexique.  
Le tout ayant droit au drawback. 21 de.

M. PIERRÉ DARBIGNY sera soutenu, à la prochaine élection de Gouverneur, par un grand nombre d'électeurs.

### Ventes Publiques.

Par Isaac L. M' Coy.

MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains sont face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois.—Conditions : 1 et 2 ans de terme en papier endorse à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.  
12 Jan

PAR ISAAC L. M' COY.  
MERCREDI 13 Février prochain, à midi, il sera vendu à la bourse, 5 beaux TERRAINS contigus les uns aux autres et situés à l'encoignure des rues St. Charles et Gravier. Quatre de ces terrains sont face à la rue St. Charles et un à la rue Gravier, et ils ont chacun de 30 à 34 pieds 11 pouces de face sur environ 105 pieds de profondeur et il y a dessus un grand magasin de dépôt en bois.—Conditions : 1 et 2 ans de terme en papier endorse à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.  
14 Janv.

POUR LE HAVRE,  
Le brick VIRGINIA, capitaine Prince, s'ouvrira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles, s'adresser à  
6 février THEODORE NICOLET & Co.

POUR LE HAVRE,  
Le brick EDWARD, au besoin d'environ 200 balles de coton pour compléter son chargement; pour fret desquelles on peut s'adresser au capitaine Libby, à bord, au bout du Marché aux Légumes, ou à  
6 février WM. NOTT & Co.

Salle St. Philippe.  
MERCREDI, 6 FEVRIER, 1828.  
**GRAND BAL**  
Paré et Masqué.  
Prix d'entrée.—Une piastre pour les cavaliers, Des commissaires sont nommés pour main tenir le bon ordre dans la salle.

SALLE D'ORLEANS.  
Le samedi prochain, à 8 heures, au bénéfice de Mr. E. Bertus, **BAL D'ENFANS**  
Qui sera suivi d'un **GRAND BAL PARE**.  
Nous espérons que le public qui s'est fait toujours un vrai plaisir d'assister aux jolies bals que donne ordinairement cet artiste, ne manquera pas cette fois de l'honorer de sa présence.  
[No. de l'Abonne]

Costumes de bals masqués.  
Où pourra se procurer, à très bon marché, de beaux jolis costumes de masques, arrivant de France, en s'adressant au local où se trouve le Phénomène, surnommé la Femme-Sing, 6 fév.

Chapeaux de Castor.  
Reçus par le navire *Hinois*, de New-York. 40 caisses de **CHAPEAUX** noirs et de *brun*, de première qualité, de formes hautes, basses, et moyennes; à poils longs et courts; tous de qualité supérieure, et des derniers modes.  
De plus, plusieurs douzaines de CHAPEAUX dits Seal-Drab, qu'on vendra en gros et en détail, à des termes raisonnables.  
NICHOLS & KEELER.  
28 Janvier. 18, rue Canal.

Demande d'emploi.  
Mr. J. C. G., jardinier-fleuriste, planteur et tailleur d'arbres et de vignes, établit toutes sortes de jardins neufs et répare les vieux; il exécutera tous les plans qui lui seront présentés; ayant appris à travailler les meilleurs maîtres jardiniers d'Europe, et ayant constamment exercé cet art, me dans ce pays depuis plusieurs années, il a une parfaite connaissance de la culture des végétaux indigènes et exotiques, et prendra des arrangements avec la personne qui voudra l'employer au mois. Pour renseignements, s'adresser à Mds. Malespines, M. Wiltoz, rue d'Orléans, face au Café Davis, et à M. St-George, encoignure des rues de la Levée et Ursulines. 25 Jan

INSTITUT HELVETIQUE.  
A FIN de donner plus de latitude à son plan d'éducation, M. De Fagniez vient de associer Monsieur Wheelwright du Massachusetts, jenne homme aussi recommandable par ses talents que par ses qualités personnelles. Lié par un calage de Brunswick, M. W. se chargera de toute la partie Anglaise de l'Instruction. L'Institut de M. de Fagniez, offrira ainsi aux jeunes gens le double avantage de préparer les leçons à être admises dans les collèges des Etats-Unis, et de fournir aux autres un cours complet d'éducation. Toutes les branches d'enseignement sont successivement traitées dans l'ordre de leur importance, et du degré d'attention qu'elles exigent.  
Des règles données, mais sans être observées, donneront à cet Institut le caractère d'une Ecole Helvétique. Le mémoire y sera toujours rédigé par l'intelligence. Tout ce qu'on étudiera sera compris, et la liaison des principes naturels aux principes raisonnés soigneusement appréciée. En un mot, les jeunes gens y apprendront à devenir un jour des hommes instruits, raisonnables, économes.  
L'Institut est ouvert au domicile de M. De Fagniez, rue Royale, No. 118. 17 Janv.  
ORLÉANS.—40 tonnaux de Grise, débarquant du navire Eliza Grant et à vendre par  
18 dec. MARTINSTEIN & HALL.